MONDIALISATION DU SYSTÈME INTERNATIONAL 1945 À NOS JOURS

Plan de cours

HIS4478 (30)

Session : automne 2024
Horaire : mercredi, de 9H30 à 12H30
Salle :

Professeur : Christopher Goscha
Adresse email : goscha.christopher@uqam.ca
Heures de bureau : lundi de 9H00 à 12H00
Moodle : https://www.moodle2.uqam.ca

Présentation du cours :
Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les pays européens dominaient le système international, ainsi que de vastes espaces du monde afro-asiatique qu'ils avaient colonisés au 19ème siècle. Cette guerre véritablement mondiale pour la première fois, terminée en 1945, mit fin à la prépondérance européenne en ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial dominé par les deux grandes puissances sorties vainqueurs du conflit : les Etats-Unis et l'Union soviétique. La Guerre froide – née de l'opposition idéologique entre ces deux puissances 'communiste' et 'capitaliste' remontant au début du 20ème siècle – dominera les relations internationales jusqu'en 1991. Ce conflit suscitera des échanges, connexions et transformations profondes dans le système international, tant dans le bloc de l'ouest que dans celui des communistes. Mais le système international ne s'en est pas moins transformé d'autres façons qui méritent de retenir toute notre attention. La décolonisation de l'Asie et de l'Afrique depuis 1945 occupera une place importante dans notre réflexion sans oublier les conflits qui ont frappé le « Global South » jusqu'au début du 21ème siècle (Cuba, Vietnam, le Moyen-Orient). Le rôle joué par des pays non-occidentaux dans la construction d'un nouveau système international est fondamental. Nous verrons aussi que la diplomatie est un enjeu social, culturel et transnational. Le but fédérateur de ce cours est d'examiner ensemble comment le système international est fait d'histoires croisées, connectées, toujours plus dynamiques – de l'Est en Ouest, du Nord au Sud, relayant un ordre à un autre, jusqu'à nos jours et non sans des résistances.

Organisation et buts du cours
Ce cours s'organise d'une façon géographique et thématique autour de la question des transformations croisées du système international jusqu'à

présent. Les trois premiers cours examineront les origines et la mondialisation de la Guerre froide de l'Europe jusqu'en Asie et ailleurs. Toujours sous cette optique, deux autres cours examineront l'interaction entre le Nord et le Sud pendant la Détente et lors de la rupture de l'axe sino-soviétique. Pour mieux cerner les transformations du système international depuis 1945, ce cours adoptera aussi une approche thématique, avec des séances consacrées à « la diplomatie culturelle en relations internationales », à « la question nucléaire et la peur » et à « la décolonisation des relations internationales », entre autres. Ces deux axes d'analyse (géo-historique et thématique) s'entrecroisent dans le temps et dans l'espace tout en prenant en compte les résistances et les obstacles à ces connexions jusqu'à nos jours.

Ce cours se donne comme objectifs principaux :

– d'initier l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements et personnalités dans l'histoire des relations internationales depuis 1945 jusqu'à présent ;
– de permettre à l'étudiant(e) de dégager et d'analyser les grands thèmes et problèmes historiographiques de l'histoire internationale depuis 1945 ;
– de penser l'histoire des relations internationales d'une nouvelle façon, en dépassant les cadres « national » ou « régional », afin de mettre en relief les connexions, les réseaux et les échanges qui ont façonné le système international d'aujourd'hui sans pour autant oublier les résistances ;
– de fournir les éléments structurants pour un approfondissement ultérieur ou de compléter des cours plus spécifiques portant sur l'histoire d'une région, d'un État ou d'un thème dans le domaine des relations internationales ou ailleurs.

Ce cours ne se donne *pas* comme objectifs :

- de fournir une histoire par « grande puissance » du système international, vue des Etats-Unis, de la Russie (ex-URSS) ou de la Chine par exemple ;
- de « tout faire », c'est-à-dire de fournir une histoire excessivement événementielle de chaque période, de chaque crise, de chaque thème dans l'histoire des relations internationales ;
- de demander à l'étudiant(e) de mémoriser une histoire chronologique des relations internationales – le cours s'articule d'une façon thématique et connectée et synthétique ;
- de faire une histoire de la « mondialisation du capitalisme », ni de faire une histoire « occidento-centrique », ni « tiers-mondiste ». Ce sont les connexions mondiales qui nous intéresseront dans le cadre de ce cours ainsi que les grands thèmes les sous-entendant.

Textes du cours :

– Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours,* tome II, Paris, Armand Colin, 2009 (16ème édition, mise à jour). Il s'agit d'un très bon manuel en histoire des relations internationales. Ce livre est désormais disponible à la COOP de l'UQAM. Pour l'obtenir, voir : https://www.coopuqam.com/8-Succursale-temporaire-de-la-rentree-scolaire-succursale.html, ensuite entrez le sigle de notre cours HIS4478 dans la partie : « matériel obligatoire et recommandé ». Le resonsable m'a assuré que le manuel est déjà disponible sur place.

– Mes « power points », plans, lexiques, tableaux, chronologies et cartes pour toutes les séances seront disponibles sur moodle. Tous les articles que nous utiliserons en cours sont disponsible en ligne ou sur moodle.

Formule pédagogique
La base du cours s'effectuera sous forme magistrale, tout en faisant appel à des sources audiovisuelles (power point, affiches et films documentaires) et des textes de première main, qui seront souvent discutés et commentés en classe en relation avec le sujet d'un cours magistral.

Bibliothèques
En tant qu'étudiant.e.s, vous avez accès à distance aux ressources et aux bases de données électroniques de la bibliothèque. Pour trouver des articles scientifiques sous forme électronique, vous pouvez vous servir des moteurs de recherche comme JSTOR, Persée, Cairn et bien d'autres.

Voir : https://bibliotheques.uqam.ca/rendez-vous-en-ligne/

En cas de problèmes d'accès aux ressources numériques et aux bases de données (par exemple, votre connexion à distance à la bibliothèque ne fonctionne pas), veuillez consulter Karim Debbah : debbah.karim@uqam.ca

Evaluation :
La répartition de la note de la session se fera de la manière suivante :

1. Examen de mi-session (30% de la note finale)
2. Compte-rendu de lecture/ateliers (35% de la note finale)
3. Examen de fin session (35% de la note finale)

1) Un examen de mi-session (30% de votre note finale)

L'examen de mi-session aura lieu dans notre salle de cours le 16 octobre à 9H30. Cet examen demandera à l'étudiant.e de répondre à deux questions de dissertation en faisant un argument structuré et analytique. Il faut prendre position (exemple : *Dans quelle mesure* peut-on dire que les Soviétiques sont à l'origine du déclenchement de la Guerre froide ?). Chaque question vaudra 50% de la note finale de l'examen (50 x 2 = 100%). Pour chaque réponse, il faut une introduction dans laquelle vous annoncez votre réponse à la question, votre argument, et expliquer comment vous comptez organiser votre texte pour en faire la démonstration (comment allez-vous diviser votre sujet). Donnez des exemples précis pour appuyer votre argumentaire. Il faudrait aussi une conclusion qui sert moins d'un résumé de ce que vous venez de dire dans votre travail que d'une ouverture ou d'une affirmation de l'intérêt de votre argument. L'examen de mi-session vaudra 30% de votre note finale.

Chaque question exigera environ une heure pour sa préparation et pour sa rédaction. Je ne peux pas vous dire combien de pages d'un cahier il faudrait remplir : c'est la qualité de votre réponse qui compte plus que le nombre de pages. Vous aurez les trois heures du cours pour mener à bien cet examen sur table.

2) Un compte rendu de lecture (35% de votre note finale)

Un compte rendu de lecture obligatoire portant sur le livre suivant :

Arne Westad, *La guerre froide globale : Le tiers-monde, les Etats-Unis et l'URSS (1945-1991),* Paris, Payot, 2007. Le livre en version française est épuisé chez l'éditeur. Vous pouvez l'acheter à la COOP sous forme de recueil (déjà disponible). J'ai mis un exemplaire du livre en français à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.

Si vous voulez, vous pouvez vous servir de la version originale publiée en anglais : Arne Westad, *The Global Cold War : Third World Interventions and the Making of Our Times*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 disponible sur amazon.com par exemple.

Quant à la mise en forme à suivre, il faut utiliser Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement). Si vous ne suivez pas les consignes, vous serez pénalisé de 10 points. Il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins. Pour les notes de bas de page, les indications dans le guide des étudiants du premier cycle du département d'histoire (p. 9) : https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/Nouveau_Guide_Premier_Cycle_decembre_2014.pdf

Ceux qui dépassent les 10 pages (ou qui n'atteignent pas les 6 pages) seront pénalisé de 3 points par page. Encore une fois, il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Les 10 pages n'incluent pas la bibliographie, ni la page de titre. Pas besoin d'ajouter une table de matières.

Il s'agit d'un travail individuel. Il vous est formellement interdit d'effectuer ce travail en groupe ou avec un ou une camarade de classe. Encore une fois, c'est une question d'honnêteté.

Vous déposerez votre compte-rendu de lecture, en Microsoft WORD, sur moodle au plus tard le 27 novembre avant 9H00

Ce travail vaudra 35% de votre note finale.

Politique de retard :

Politique de retard : 3 points par jour ouvrable. Ne soyez pas en retard, s'il vous plaît. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Pour ceux qui sont en retard, il faut déposer vos travaux sur moodle. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle (email) et aucun travail ne sera accepté s'il est glissé sous ma porte. Merci de votre compréhension.*

J'ai déjà mis sur moodle des consignes indiquant comment préparer, organiser et rédiger un compte rendu de lecture.

3) Examen de fin session (35% de votre note finale) :

L'examen final se divisera en deux parties : 1) une questionnaire au choix multiple (QCM) et 2) deux questions de dissertation. Le QCM consistera en 5 questions à choix multiple (4 points chacune) de nature générale portant sur les articles abordés dans le cadre de notre cours dès le début (20%). Il n'y aura pas de questions pièges et je vous donnerai la liste des cinq articles à préparer deux semaines à l'avance. Il s'agit de saisir l'argument de l'auteur(e) pour trouver la bonne réponse. La deuxième partie du contrôle demandera à l'étudiant(e) de répondre à deux questions de dissertation. Chaque question vaudra 40% de la note finale (40 x 2 = 80% + QCM 20% = 100%). Les questions de dissertation seront spécifiques mais analytiques, basées sur le

cours magistral et les lectures obligatoires. Les questions de dissertation pour l'examen final *porteront uniquement sur la période ultérieure à la semaine de relâche*.

Calendrier des séances et lectures :

1) **le 4 septembre à 9H30 : « D'un ordre à un autre … Les conséquences globales de la Seconde guerre mondiale (1937-1945) »**

Lectures obligatoires :
- « Bilan de la Seconde guerre mondiale (en chiffres) », *Repères,* @ https://www.cvce.eu/c/document_library/get_file?uuid=916a0cec-05ed-48b5-96b2-25d90d59d5f1&groupId=10181

2) **le 11 septembre : « De la méfiance à la défiance : l'échec de la Grande Alliance et les débuts de la Guerre froide (1917-1946) »**

Lectures obligatoires :
- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 5-49.
- Erez Manela, « The Wilsonian Moment and the Rise of Anticolonial Nationalism: The Case of Egypt », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 12, no. 4 (décembre 2001), pp. 99-122 @ https://kcjohnson.files.wordpress.com/2013/12/manela-article.pdf

3) **le 18 septembre : « Et la guerre froide commença à l'ouest (Acte I) : Le bloc atlantique face à l'Europe soviétique »**

Comme je serai en Asie le 18 septembre, je mettrai ce cours en 'capsule' sur moodle. Merci de votre compréhension.

Lectures obligatoires :
- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 55-61, 63-89, 95-102.
- La doctrine Truman (le 12 mars 1947) sur moodle en traduction française et en anglais @ https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1839
- Le discours d'Andrei Zhdanov (septembre 1947) @ http://educ.jmu.edu/~vannorwc/assets/ghist%20102-150/pages/readings/zhdanovspeech.html

4) **le 25 septembre : « Et la Guerre froide s'étendit à l'est (Acte II) : l'expansion de la Guerre froide vers l'Asie et ses effets mondiaux »**

Lectures obligatoires :
- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 50-55, 102-106, 172-177, 206-211, 213-215.

- Justine Faure, « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) », *Histoire@politique*, vol. 3, no. 3, (2007), @ http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-16.htm
- Geir Lundestad, « Empire by Invitation ? The United States and Western Europe, 1945-1952 », *Journal of Peace Research*, vol. 23, no. 3, (septembre 1986), pp. 263-277 @ https://www.jstor.org/stable/pdf/423824.pdf?refreqid=excelsior%3Ac70ad845a52e06442a306491f5f77f5a

5) **le 2 octobre : « De la « coexistence pacifique » jusqu'au bord du gouffre : la fragilité du système international de la Guerre froide (1953-1963) »**

Lectures obligatoires :
- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 219-244.
- Pierre Grosser, « Trois réflexions sur l'analogie entre la crise coréenne et la crise de de Cuba », *The Conversation*, le 29 août 2017 @ https://theconversation.com/trois-reflexions-sur-lanalogie-entre-la-crise-coreenne-et-la-crise-de-cuba-82840

6) **le 9 octobre : « *La balance fragile de la terreur* : la 'nucléarisation' des relations internationales au 20ème siècle et discussion du film *Dr. Folamour* et la théorie nucléaire selon Stanley Kubrick.** *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, (1963)) @ en anglais et français. Le film en version originale est disponible gratuitement ici : https://archive.org/details/Popcornarchive-dr.Strangelove1964 Vous pouvez le louer en version française sur amazon.ca (5.00$CAD) @ https://www.primevideo.com/detail/0IQXHW3TW6UF8W3CMCM7Y3ZX51/ref=dv_web_auth_sso_sign

Lectures obligatoires :
- David S. Painter, *The Cold War: An international history,* Londres, Routledge, 1999, pp. 40-44, 58-62 @ https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632
- Pierre Milza, *Les relations internationales, 1945-1973*, (Paris, Hachette, 1996), pp. 108-114, 172-177 (sur moodle)
- Fred Kaplan, 'Truth is stranger than 'Strangelove', *International Herald Tribune,* (le 13 octobre 2004), https://www.nytimes.com/2004/10/10/movies/truth-stranger-than-strangelove.html?_r=0 cet article se trouve aussi sur moodle

7) **le 16 octobre : examen de mi-session sur table en salle de cours**

8) **le 23 octobre : semaine de relâche, pas de cours.**

La semaine de lecture est du 21 au 25 octobre.

Commencez svp à travailler sur votre compte-rendu de lecture. C'est très important de commencer tôt, svp. Les consignes détaillées sont sur moodle

9) **le 30 octobre : « La décolonisation à la croisée de la Guerre froide : l'échec diplomatique au Vietnam et victoire diplomatique en Algérie »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 121-137, 175-177, 187-206, 266-273.
- Christopher Goscha, « La guerre de décolonisation la plus violente du 20ème siècle ? », *L'Histoire,* no. 499, (septembre 2022), pp. 30-34, https://www.lhistoire.fr/indochine-la-guerre-de-décolonisation-la-plus-violente-du-xxe-siècle%C2%A0 et sur moodle
- Matthew Connelly, « L'indépendance algérienne : une révolution diplomatique », *Esprit* , vol. 10, no. 308, (octobre 2004),, pp. 142-156 https://www.jstor.org/stable/pdf/24250372.pdf

10) **le 6 novembre : « D'un côté à un autre : la rupture sino-soviétique et l'émergence d'un nouvel ordre mondial (1956-1995) ? »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 244-251, 300-309, 374-377, 402-404.
- Chen Jian et Yang Kuisong, « Chinese politics and the collapse of the Sino-Soviet alliance », Odd Arne Westad, éd., *Brothers in arms*, (Stanford, Stanford University Press, 1998), pp. 246-277 sur moodle

11) **le 13 novembre : « La diplomatie culturelle en relations internationales depuis 1945 jusqu'à présent : qui 'joue' qui ? »**

Lectures obligatoires :

- Robert Frank, « Chapitre 16. Culture et relations internationales : les diplomaties culturelles », dans Robert Frank, éd., *Pour l'histoire des relations internationales,* (Paris, Presses Universitaires de France, 2012), pp. 371-386 @ https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246-page-371.htm
- Joseph Nye, « Public Diplomacy and Soft Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science,* vol. 616, (mars 2008), pp. 94-109 @ https://www.jstor.org/stable/pdf/25097996.pdf?refreqid=excelsior%3Acdfbfde23da66a9d21970c2654457b1f

12) le 20 novembre : « Vers une détente si fragile … oui, mais où ? La guerre du Vietnam et le rapprochement Est-Ouest »

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 279-315, 360-377.
- David S. Painter, *The Cold War: An international history,* Londres, Routledge, 1999, pp. 66-94 @ https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632

EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS :
Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

13) Le 27 novembre : Ateliers sur le livre d'Arne Westad, *La guerre froide globale*.

Vos comptes-rendus de lecture doivent être téléchargés sur moodle avant 9H00 le 27 novembre. La participation de chaque étudiant.e à l'atelier est obligatoire. Dix points seront automatiquement enlevés de la note finale pour tout étudiant qui ne se présentent pas à l'atelier le 27 novembre. Si vous n'avez pas terminé votre compte-rendu de lecture, vous ne pouvez pas assister à l'atelier pour des raisons évidentes. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins.*

Lors de cette séance du 27 novembre, les étudiants se divisera en trois groupes d'une heure chacun. Les trois groupes se constitueront selon l'ordre alphabétique : de 9H00 à 10H00 (A à H), de 10H15 à 11H15 (I à P), de 11H30 à 12H30 (Q à Z).

Tous les ateliers auront lieu dans notre salle de cours.

Je vous expliquerai à l'avance comment les ateliers se dérouleront. Ce sera une occasion formidable pour échanger entre nous en tant que spécialistes en histoire des relations internationales autour d'un livre signé de l'un des plus grands spécialistes de la question.

14) le 4 décembre : « La fin de la Guerre froide jusqu'aux guerres en Irak et Afghanistan : un nouvel ordre … oui, mais lequel ? »

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 394-422, 554-570, 579-593.
- Pierre Grosser, « Quand le début des années 1990 annonçait le monde d'aujourd'hui … », *The Conversation*, (le 20 février 2017) @

https://theconversation.com/quand-le-debut-des-annees-1990-annoncait-le-monde-daujourdhui-72859

- Jean-Luc Maurer, « Le casse-tête chinois de Taïwan », *The Conversation*, (le 2 septembre 2022) @ https://theconversation.com/le-casse-tete-chinois-de-ta-wan-189085
- Robert Kagan, « Backing into World War III », *Foreign Policy,* (le 6 février 2017), @ https://foreignpolicy.com/2017/02/06/backing-into-world-war-iii-russia-china-trump-obama/

15) le 11 décembre : examen de fin session en salle de cours

Quelques règles et informations

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Document et Informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap **:**
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Règlements pédagogiques du département d'histoire

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel **:** Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique : Pour** que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps